

Règlement

L'Association « Castel'Raid » est née d'un groupe d'amis passionnés de rallye-raid en véhicule à l'international. Les membres de l'association organisent des rassemblements, pour partager leur passion avec les propriétaires de véhicule de Rallye-raid, road trip, aventure automobile.

Règlement intérieur

L'association "Castel'Raid" organise « La Breizh Fest ouverts à toutes et tous. Ce rassemblement à pour but de partager une soirée conviviale entre passionner du monde automobile de plus 30 ans et des amateurs de musique bretonne et de variété française de plus de 30 ans.

Droit à l'image

Lors des événements organisés par l'association Castel'Raid, des photographes peuvent être désignés pour immortaliser l'ambiance avec des photos et des vidéos. Les personnes qui s'inscrivent à un événement Castel'Raid acceptent que ces images, sur lesquelles elles sont susceptibles d'apparaître, soient utilisées à des fins promotionnelles. Le voyageur a le droit de s'y opposer sur simple demande écrite adressée à castelraid@hotmail.com au plus tard le jour de l'événement.

Lieu

Le rassemblement est organisé à « l' Espace Albert Poulain, Pipriac 35 550 » de 18h00. Le lieu est concerné par le code de la route et le code de l'environnement. La manifestation est privée sur inscription. Pour le respect de chacun il est interdit d'installer un campement sur le parking (Tables, Chaises, tente...).

L'association met en pace une buvette/ restauration équiper de tables et chaises

L'association met à disposition des éthyloests jetables.

Véhicules éligibles :

Sont acceptés tous les véhicules dont la date de fabrication remonte à 30 ans ou plus ayant un contrôle technique et une assurance valide. Parmi les véhicules déjà présents lors des précédents week-end Castel'Raid, on peut citer la Peugeot 205 qui a été produite de 1983 à 1999, la Peugeot 306, la Peugeot 309, la Golf 2, la Citroën Dyane/2CV, la Renault 5, la Twingo, la Renault 4L, la BMW e36, la Mercedes, etc.

Assurance

Les participants attestent être assurés. Ils dégagent l'organisateur de toute responsabilité concernant les dommages éventuels causés aux biens et aux personnes par leur véhicule. Cela concerne aussi les dommages causés à leur véhicule ou à leur personne (dégradations et vols à l'intérieur du véhicule). Ils circulent sous leur propre responsabilité en s'inscrivant à cette manifestation.

Formalités administratives

Pour accéder au site les conducteurs participants s'engagent à être en règle et posséder les documents de bord suivants : Carte grise, assurance et permis de conduire valide pour les conducteurs.

Troubles

L'organisateur se réserve le droit de refuser un participant ou visiteur sans avoir à se justifier. Tout participant ou visiteur ayant une attitude désobligeante ou dangereuse envers les organisateurs, les autres participants, les populations locales, ou se comportant de manière incompatible avec l'esprit convivial et familial de la manifestation, se verra exclu. Il ne sera admis aucun trouble de voisinage, mise en danger des visiteurs et riverains ou de trouble à l'ordre public.

Contact

Tel : 06.77.50.21.55

Mail : castelraid@hotmail.com

Instagram : [castelraid_eurasie_en_205](https://www.instagram.com/castelraid_eurasie_en_205)

Règlement établi le 6 Mai 2024